



Arnaque pour l'achat d'un vehicule

Par **mercierceline**, le **15/11/2010** à **12:51**

Bonjour,

j'ai voulu acheter une voiture sur internet , le proprietaire me dis qu'il n'habite plus en france mais a londre et qu'il souhaite vendre son vehicule .l'homme tres occupé me dis qu'il veut passer par une compagnie .la compagnie me contact on met en place un contrat comme quoi la moitié est payé avant la livraison et l'autre seulement 5 jours apres que l'on ai inspecté le vehicule .

Je fait donc le 1er virement de 2600 euros sur leur compte 2 jours apres il me recontact pour me dire que la douane a bloqué le vehicule et pour le debloquer il me demande de faire le 2eme versement de 2600 euros .

N'ayant toujours pas le vehicule je leur demande le remboursement mais plus de nouvelles . Depuis j'ai voulu aller porter plainte en gendarmerie mais ils m'on dis que les virements ayant été fait a londre ca ne servait a rien qu'il ne pouvait rien faire .
quel demarches puis je faire pour revoir mon argent .

Merci

Par **Clara**, le **15/11/2010** à **13:10**

Voyez avec votre banque le plus rapidement possible pour voir s'il ne serait pas possible de faire un retour de fond

Par **mimi493**, le **15/11/2010** à **14:39**

S'il a signé le virement, la banque n'a pas à se mêler du différent entre les deux.

Il faut être très crédule pour acheter un véhicule sans le voir, sans avoir un mandataire en France.

Vous avez encore de la chance, car ce type d'arnaque existe aussi pour le trafic de drogue : on vous vend une voiture, on la bourre de drogue et si c'est découvert, c'est votre voiture, vous êtes dans la merde.

Voyez avec la DGCCRF et la BEFTI/ l'OCLCTIC pour savoir s'il y a une enquête globale en cours sur cette arnaque. Sinon, encore une fois, ne vous laissez pas avoir par la police qui n'a AUCUN droit, ni compétence pour décider si une plainte est recevable ou non. Ils doivent la prendre et la transmettre.